

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Procès-verbal de la séance du jeudi 27 janvier 2022**

Le Conseil municipal, légalement convoqué en application du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain DROUET, le jeudi 27 janvier 2022 à 20 heures 00, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour :**

**Approbation du Conseil municipal du 21 décembre 2021**

**Décisions du Maire :**

**Propositions de délibération :**

#### **VOIRIE : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES**

Travaux voirie 2022

#### **SATESE37 : MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Avis

#### **Infos et points divers :**

Ressources humaines : point de situation

Amendes de police : étude dossier subvention

Safer : proposition convention de partenariat

Exploitation David Soetaert : visite du Député

CCCR : point sur ordures ménagères

CCCR : présentation application IntraMuros

Fibre : point sur déploiement en cours

Eglise : travaux de la chapelle

La Roue tourangelle : point sur organisation administrative

Fête des Crêpes : point sur organisation

Pays Loire Touraine : exposition L'Art et la matière

Les Heures Gourmandes : candidature 2022

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France : Journées portes ouvertes

Bulletin municipal : préparation du prochain numéro

#### **Dates à retenir :**

Election présidentielle : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril 2022

Elections législatives : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin 2022

Prochain conseil municipal : à définir

Présents : Monsieur Alain DROUET, Monsieur François SALGÉ, Madame Aurélie BELDAN, Monsieur Christophe Riant, Monsieur Olivier BIZIEUX, Madame Lucie OGER, Monsieur Jean-François LECLERC, Monsieur Louis DE BEAUNAY, Monsieur Stéphane VERDIER, Madame Eloïse DROUET, Monsieur Emmanuel SAUVAGE DE BRANTES, Madame Vérane MAILLER ;

Absents représentés :

Absents et Absents excusés : Monsieur Eric SOETAERT ; Monsieur Jean-Jacques BESNIER ; Madame Geneviève RIPPON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de la séance : Madame Eloïse DROUET, Madame Betty BLINE, secrétaire de mairie, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire, en application de l'article L 212-15 du Code général des collectivités territoriales.

### **Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil municipal**

#### **Achat**

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	DÉSIGNATION	INTERVENANT	MONTANT HT	MONTANT TTC
2022_001	21/01/2022	COMMUNE	MAIRIE - Impression du journal la vie hermitoise	ISF IMPRIMERIE	1 750,00	1 925,00

#### **Location**

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	NOM LOUEUR	ADRESSE	MONTANT LOCATION
2022_002	21/01/2022	COMMUNE	DE SOUSA	5 rue du 8 Mai 1945	200,00

#### **Autorisation occupation sols**

DATE	AOS	SITUATION DU BIEN	PROPRIETAIRE DU BIEN	Travaux
08/01/2022	DP 037 116 21 R0013	4 rue du 11 Novembre 1918	LEBLOND Fabien	Remplacement d'un lucarne par une fenêtre de toit - Remplacement d'une toiture en tuiles plates par une toiture en ardoises

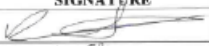


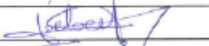
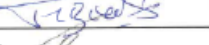







Le procès-verbal du 21 décembre 2021 a été adopté à l'unanimité.

Republique Française  
Département d'Indre-et-Loire - Arrondissement : LOCHES  
COMMUNE DE LES HERMITES

#### **LISTE DE PRESENCE**

Réunion du 21/12/2021

Date de la convocation: 15/12/2021

NOM	FONCTION	SIGNATURE
DROUET Alain	Maire	
SALGÉ François	Adjoint Au Maire	
BELDAN Aurélie	Adjointe Au Maire	Représentée par MAILLER Véra
RIANT Christophe	Adjoint Au Maire	
SOETAERT Eric	Conseiller Municipal	
BIZIEUX Olivier	Conseiller Municipal	
OGER Lucie	Conseillère Municipale	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	
DE BEAUNAY Louis	Conseiller Municipal	
VERDIER Stéphane	Conseiller Municipal	
DROUET Eloïse	Conseillère Municipale	
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	Absent
RIPPON Geneviève	Conseillère Municipale	
SAUVAGE DE BRANTES Emmanuel	Conseiller Municipal	Représenté par Riant Christophe
MAILLER Véra	Conseillère Municipale	

Elu secrétaire de séance : Eloïse DROUET

### **Délibérations du conseil**

DE\_2022\_001 VOIRIE : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Monsieur le Maire informe que la Commune de Saint-Martin-des-Bois propose aux Communes de Villedieu-le-Château, Les Hermites et de Les Hayes d'être membre d'un groupement de commandes en vue des travaux de voirie pour l'année 2022, visant à obtenir des tarifs plus attractifs sur les interventions attendues.

La commune de Saint-Martin-des-Bois se propose d'être « coordinateur du groupement de commandes » ; la maîtrise d'œuvre, le suivi des travaux, le règlement des factures seront gérés indépendamment par chaque commune, désigné membre dudit groupement.

La commune de Saint-Martin-des-Bois annonce que le montant estimatif des travaux est de l'ordre de 425 000 € HT.

La commission d'appel d'offre (CAO) pour la commune de Les Hermites se composera comme suit : Monsieur Christophe Riant désigné membre titulaire, suppléé par Monsieur Stéphane Verdier en cas d'empêchement.

Une convention est par ailleurs présentée, dans laquelle sont définies les modalités.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE D'ADHERER** au groupement de commandes avec les Communes de Saint-Martin-des-Bois, de Villedieu-le-Château et de Les Hayes en vue de la réalisation des travaux de voirie pour l'année 2022,
- **ACCEPTE** que la Commune de Saint-Martin-des-Bois soit coordinateur dudit groupement,
- **VALIDE** la composition de la CAO du groupement de commandes telle que proposée,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces et actes utiles, notamment la convention de création du groupement de commandes.

**Résultat du vote : Adoptée**

**Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0**  
**Abstention : 0 Refus : 0**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 31/01/2022 et de l'affichage le 31/01/2022  
SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 31/01/2022 037-213701162-20220127-DE\_2022\_001-DE

**DE\_2022\_002 SATESE 37 : MODIFICATIONS STATUTAIRES**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** les statuts du SATESE 37 du 07 décembre 2020 modifiés par arrêté préfectoral en date du 29 avril 2021,

**Vu** la délibération n°2021-30 du SATESE 37 en date du 06 décembre 2021 portant sur l'actualisation de ses statuts,

**Considérant** la nécessité de se prononcer sur les modifications statutaires du SATESE 37 avant l'expiration du délai légal,

**Attendu** la lettre de consultation de Monsieur le Président du SATESE 37 en date du 16 décembre 2021,

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le Comité syndical du SATESE 37 le 06 décembre 2021,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Monsieur le Président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

**Résultat du vote : Adoptée**

**Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0**  
**Abstention : 0 Refus : 0**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 31/01/2022 et de l'affichage le 31/01/2022  
SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 31/01/2022 037-213701162-20220127-DE\_2022\_002-DE

20h15 : arrivée de Madame Lucie OGER et de Monsieur Louis de BEAUNAY

**Infos et points divers :****Ressources humaines**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la mutation prochaine de Monsieur Guillaume MANCEL pour le service technique de la Commune de Marray. Monsieur MANCEL a émis le souhait d'évoluer dans un nouvel environnement professionnel par la prise notamment de nouvelles responsabilités. Les élus regrettent son départ mais lui souhaite d'emblée une excellente continuation dans sa carrière. Monsieur MANCEL intégrera son futur poste le 1<sup>er</sup> mars 2022, ce qui donnera lieu à un pot de l'amitié avant son départ.

**Cantine : pause méridienne**

Monsieur le Maire rappelle les difficultés de gestion des enfants, constatées durant la pause méridienne à l'école : leur nombre conséquent, les incivilités et comportements agressifs constatés de manière récurrente compliquent l'encadrement à assurer pour notre agent municipal qui doit par ailleurs s'affirmer dans ses fonctions. Monsieur le Maire informe que des échanges se sont tenus notamment lors de la dernière commission Ecole où des solutions ont été avancées avec une nouvelle organisation des plages horaires entre la prise des repas et les instants récréatifs. Confiant dans ces réflexions, Monsieur le Maire informe que la mise en place de ces mesures sera testée afin qu'in fine, une relation plus harmonieuse et surtout plus respectueuse soit constatée durant cette pause méridienne.

**Ecole : carte scolaire**

Monsieur le Maire informe que les propositions du Directeur académique relatives à la carte scolaire en Indre-et-Loire ont été publiées ce 27 janvier dernier : concernant les regroupements pédagogiques, une classe est proposée à l'ouverture pour Monthodon-Les Hermites, ce qui constitue une excellente nouvelle à l'heure où de nombreuses fermetures de classes sont relevées. Sans attendre la confirmation de cette annonce, Monsieur le Maire fait savoir aux élus que des réflexions vont se tenir avec Madame la Maire de Monthodon afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire incluant ce nouvel effectif.

**Vitesse sortie bourg - projet amende de police**

Monsieur le Maire rappelle aux élus la réflexion engagée depuis le dernier Conseil municipal sur le projet d'aménagement rue de l'Ermitage afin de renforcer la sécurité. Monsieur François SALGE prend la parole pour rappeler que la vitesse des véhicules sur la D47 rue des Déportés est trop souvent excessive en raison d'une rue rectiligne et peu dense en habitation, ce qui incite les automobilistes à accélérer. L'objectif présenté serait d'installer rue de l'Ermitage deux écluses en dur et de placer un radar pédagogique mobile en amont du dispositif de chicanes : échéance des travaux, 2022.

Par ailleurs, les poids lourds négociant imparfaitement le carrefour entre la rue du 11 Novembre et la rue de l'Ermitage, il est envisagé d'aménager ledit carrefour. échéance prévue 2023, selon l'avancement des travaux d'effacement des réseaux qu'il convient de prendre en compte dans ce projet.

Dans ces réflexions, des devis seront donc étudiés et un dossier de demande de subvention (reversement du produit des amendes de police) sera constitué pour une transmission au plus tard le 08 mars prochain.

**Safer : proposition convention de partenariat**

Monsieur le Maire informe que la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) propose à la Collectivité, dans le cadre de ses missions et accompagnements, un partenariat via une

convention cadre : cette convention vise à permettre à une collectivité de disposer d'interventions techniques et financières de la Safer sur le territoire communal ; elle se présente sans engagement tant que la collectivité ne valide pas en amont, un devis ou une lettre de mission.

Après cet exposé, l'Assemblée et Monsieur le Maire décide de ne pas donner suite, la Commune n'ayant pas actuellement de projets fonciers d'envergure nécessitant un accompagnement, accompagnement qu'elle pourrait par ailleurs obtenir sans en passer par une convention.

#### Exploitation de Monsieur David SOETAERT : visite du Député

Monsieur le Maire rapporte que Monsieur le Député Daniel LABARONNE a rendu visite à Monsieur David SOETAERT pour découvrir son exploitation et échanger sur sa création d'entreprise maraîchère dans le cadre d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) dont la prochaine réunion se tiendra le 03 février à 18h30, salle Eva Paris à Monthodon.

Monsieur le Député a par la suite rendu visite à Madame Geneviève RIPPON et sa savonnerie, La Petite Fabrique Hermitoise, qu'il estime être une « belle réussite » (source Facebook).

#### CCCR : ordures ménagères

Monsieur le Maire rappelle que le ramassage des ordures ménagères (bacs noir et jaune) a évolué avec de nouveaux jours de collecte et de nouvelles consignes de tri.

Sur les nouveaux jours de collecte, il convient de s'assurer que les administrés constatent bien que leurs bacs sont identifiés et collectés : les habitants dont les bacs ne sont pas ramassés doivent être signalés auprès du SMICTOM afin de remédier rapidement à ces dysfonctionnements. La Mairie se tient à l'écoute des usagers sur ces échanges.

#### CCCR : application IntraMuros

Monsieur le Maire présente aux Elus l'application IntraMuros pour Smartphone, que la Communauté de Communes a pour projet de mettre en place, aux services des collectivités et de leurs administrés. Pensé pour la communication, cette application complète aux multiples fonctions permet de garder un lien en temps réel avec les habitants.

La mise en place de cette application viendrait remplacer PanneauPocket.

#### Fibre : déploiement

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion s'est tenue le 04 janvier à l'occasion du lancement de la fibre sur la Commune pour environ 200 prises. Chaque particulier est invité à consulter le site Val de Loire Fibre pour toute question sur le suivi de l'activation du réseau à son domicile et son raccordement. Il est rappelé que la Mairie n'intervient pas entre le particulier et son prestataire, ce dernier étant seul client de Val de Loire Fibre.

#### Eglise : travaux de la chapelle

Monsieur François SALGE prend la parole pour exposer la consultation d'entreprises actuellement en cours en vue des travaux à réaliser : des artisans seront rencontrés et communiqueront les devis attendus. Une réunion se tiendra par ailleurs dimanche 30 janvier à la Mairie, en présence de Monsieur Guy de BRANTES et l'association Les Hermites Patrimoine pour un point de situation.

Parallèlement, Monsieur le Maire fait savoir qu'une visite en l'église Saint-Quentin de la Commune de Sougé (Loir-et-Cher) a été organisée, afin de partager le retour d'expérience de ses élus suite aux travaux de rénovation de leur édifice. Ces échanges, au milieu d'une église en restauration, ont été une source d'inspiration pour les travaux à venir et la mise en valeur de notre édifice qui en résultera.

#### La Roue tourangelle : organisation

Monsieur le Maire informe qu'en prévision de cette course cycliste le dimanche 27 mars (passage vers 14h00), il est fait appel à 05 signaleurs : les volontaires sont invités à se manifester auprès de la Mairie, ils en sont d'emblée remerciés !

Concernant l'organisation administrative, les arrêtés municipaux seront pris prochainement et communiqués.

#### Fête des Crêpes

Monsieur le Maire informe qu'après un an d'absence, la Fête des Crêpes aura bien lieu ce 02 mars prochain, ce dont tout le monde se réjouit ! La société des Crêpes assurera comme il se doit, son organisation, avec le soutien assuré de la Mairie. La mobilisation est d'emblée attendue pour atteindre un nouveau record de crêpes vendus !

#### Pays Loire Touraine : exposition L'Art et la matière

Monsieur le Maire fait savoir que cette exposition gratuite proposée par le Pays Loire Touraine, se tiendra à l'occasion de la Fête des Crêpes le 02 mars à la Mairie. Le livret d'exposition « L'Art et la matière, métiers d'art en Pays Loire Touraine » est consultable actuellement sur le site du Pays Loire Touraine.

#### Les Heures Gourmandes : candidature 2022

Monsieur le Maire informe que la Commune a présenté de nouveau sa candidature pour cette année, après le succès rencontré lors de la première édition. Une réunion des communes se portant candidates, est programmée le 21 février à 17h00 salle du Conseil à la Communauté de Communes.

#### Les Compagnons du Devoir et du Tour de France : Journées portes ouvertes

Monsieur le Maire fait savoir qu'un courrier des Compagnons du Devoir invite aux journées portes ouvertes les 11 et 12 mars 2022 sur le thème « Formez-vous autrement » : pour connaître les maisons de compagnons ouvertes et réserver sa visite, se rendre sur le site Les Compagnons du Devoir et du Tour de France. A titre d'information, en Centre-Val de Loire, visite de 09h30 à 17h30 au 25 rue Franche-Comté à Tours.

#### Bulletin municipal : préparation du prochain numéro

Monsieur le Maire informe les Elus qu'en prévision du prochain bulletin municipal, la mise en forme du journal sera assurée par Madame SALGE en concertation avec le groupe Communication en charge des articles.

#### Activité communale : Ostéopathe

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a rencontré un praticien ostéopathe à domicile, Monsieur Sébastien AUBREE, désireux d'exercer ponctuellement sur la commune : après échanges, il a été convenu d'une présence tous les mardis, au cabinet médical du bourg. Une communication sera faite en ce sens.

#### Minibus

Monsieur le Maire fait suite à une question d'un Elu pour utiliser le minibus communal dans le cadre d'un transport d'enfants lié à un projet Erasmus : à l'exposé du besoin, l'Assemblée émet un avis favorable à ce prêt, dont il faudra vérifier les conditions de la convention pour l'utilisation dudit véhicule.

#### CCCR : prise de compétence eau - assainissement

Monsieur le Maire informe qu'un cabinet d'étude va être saisi par la Communauté de Communes pour étudier les questions liées à l'eau potable, l'assainissement collectif et les eaux pluviales. Monsieur le Maire rappelle que cette compétence va devenir « obligatoire » pour la Communauté de Communes.

#### Les commerces : travaux

Monsieur Stéphane VERDIER prend la parole pour exposer l'avancée des travaux donnant lieu à des réunions de chantier hebdomadaires. Les travaux se poursuivent et évoluent sans difficultés. La fermeture est toutefois attendue pour aborder des interventions de plus grandes ampleurs.

**Communication : cabinet Ithéa**

Monsieur François SALGE intervient pour communiquer sur un calendrier édité par le cabinet conseil Ithéa, présentant l'identité du territoire sous différentes thématiques tels que la démographie, l'emploi, l'environnement ou le logement. Bien que donnant un éclairage ponctuel du territoire communal, l'Assemblée ne juge pas utile de saisir plus en avant le cabinet Ithéa.

**Pays Loire Touraine**

Monsieur François SALGE informe qu'une réunion s'est tenue ce mercredi 26 janvier au cours de laquelle ont été présentées les actions réalisées sur le territoire, depuis l'obtention du label Pays d'art et histoire. Quelques évènements à venir ont été par ailleurs communiqués.

**Scot ABC**

Monsieur François SALGE rapporte que le syndicat mixte en charge du Schéma de cohérence territorial des Communautés de Communes du Val d'Amboise, du Blérois et du Castelrenaudais a procédé à un bilan de mi-parcours du schéma de cohérence territorial adopté en 2018 et pour lequel un rapport est à venir : communication en sera faite.

**Dates à retenir :**

Election présidentielle : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril 2022

Elections législatives : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin 2022

Prochains conseils municipaux : lundi 28 février ; mardi 29 mars ; mardi 26 avril

***L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil municipal est close à 22 h 35.***

**TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 27 janvier 2022 par objet**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
27/01/2022	DE_2022_002	SATESE 37 : MODIFICATIONS STATUTAIRES	3
27/01/2022	DE_2022_001	VOIRIE : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES	2

**TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 27 janvier 2022 par numéro**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
27/01/2022	DE_2022_001	VOIRIE : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES	2
27/01/2022	DE_2022_002	SATESE 37 : MODIFICATIONS STATUTAIRES	3

**TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 27 janvier 2022 par nomenclature**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
<b>1.4 Autres types de contrats</b>			
27/01/2022	DE_2022_001	VOIRIE : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES	2

**5.2 Fonctionnement des assemblées**

27/01/2022	DE_2022_002	SATESE 37 : MODIFICATIONS STATUTAIRES	3
------------	-------------	---------------------------------------	---

**Convocation****Message sécurisé****Détails du message**

Objet: Convocation à la séance du 27 janvier 2022  
 Emis le: vendredi 21 janvier 2022 à 15h02  
 Pièce(s) jointe(s): convocation\_27\_janvier\_2022.pdf; ns du 220127.pdf; pv du 211221.pdf

**Texte du message**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier au prochain Conseil municipal qui se tiendra le jeudi 27 janvier 2022 à 20h00 en mairie salle " Petite classe ".

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints :

- La convocation,
- La note de synthèse,
- Le procès-verbal du Conseil municipal du 21 décembre 2021.

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer de votre présence afin de nous assurer que le quorum est atteint.

Par ailleurs, il vous est demandé de bien vouloir télécharger sur vos smartphones l'application IntraMuros, une application mutualisée pour les communes et les intercommunalités, afin d'échanger en séance sur ses fonctionnalités.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Maire, Alain DROUET

Courriels des destinataires	Confirmation
maine@leshermites.fr	Réception confirmée le 21/01/2022 à 15:10
a.drouet@leshermites.fr	aucune
f.salge@leshermites.fr	Réception confirmée le 22/01/2022 à 18:20
a.beldan@leshermites.fr	Réception confirmée le 24/01/2022 à 08:29
c.riant@leshermites.fr	Réception confirmée le 23/01/2022 à 21:38
soetaert.eric@gmail.com	aucune
bizieux.olivier@wanadoo.fr	Réception confirmée le 24/01/2022 à 05:29
ogemadelaideine@gmail.com	Réception confirmée le 24/01/2022 à 18:54
jl-leclerc@orange.fr	Réception confirmée le 21/01/2022 à 15:13
louis-de-beunay@orange.fr	Réception confirmée le 22/01/2022 à 10:04
verdierstephane@orange.fr	Réception confirmée le 24/01/2022 à 21:45
feha.drouet@gmail.com	aucune
jjbesnier@hotmail.fr	aucune
genevievepignon@hotmail.fr	Réception confirmée le 21/01/2022 à 15:19
edebrantes@gmail.com	Réception confirmée le 21/01/2022 à 15:27
verane.gigaud@gmail.com	aucune



République Française  
Département d'Indre-et-Loire - Arrondissement : LOCHES  
COMMUNE DE LES HERMITES

## LISTE DE PRESENCE

Réunion du 27/01/2022

Date de la convocation: 21/01/2022

NOM	FONCTION	SIGNATURE
DROUET Alain	Maire	
SALGÉ François	Adjoint Au Maire	
BELDAN Aurélie	Adjointe Au Maire	
RIANT Christophe	Adjoint Au Maire	
SOETAERT Eric	Conseiller Municipal	Absent
BIZIEUX Olivier	Conseiller Municipal	
OGER Lucie	Conseillère Municipale	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	
DE BEUNAY Louis	Conseiller Municipal	
VERDIER Stéphane	Conseiller Municipal	
DROUET Eloïse	Conseillère Municipale	
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	Absent
RIPPON Geneviève	Conseillère Municipale	Absente
SAUVAGE DE BRANTES Emmanuel	Conseiller Municipal	
MAILLER Véra	Conseillère Municipale	

Elu secrétaire de séance : Eloïse DROUET